

Traduction libre du résumé anglais repris dans le Premier Supplément du 23 avril 2019 complétant le Prospectus du 25 septembre 2018. En cas de contradiction, le résumé en anglais prévaut.



AVERTISSEMENT : Toute décision d'investir dans les Notes doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base et des Conditions Définitives. Aucune responsabilité civile ne peut être attribuée à quiconque sur la base du seul résumé ou de sa traduction, sauf contenu trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

**Résumé du Premier Supplément du 23 avril 2019
complétant le Prospectus de Base relatif à**

**AXA BELGIUM FINANCE (NL) B.V.
ET
AXA BANK BELGIUM SA
NOTES ISSUANCE PROGRAMME
(le "Programme")
EUR 2.000.000.000**

Ce Premier Supplément a été approuvé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers le 23 avril 2019 en vertu de l'article 34 de la loi de 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés. Cette approbation n'implique aucun jugement sur l'opportunité et la qualité de l'opération, ni sur la situation de l'Emetteur ou du Garant.

Résumé du Premier Supplément

Le Prospectus de Base daté du 25 septembre 2018 relatif à l'EUR 2.000.000.000 Notes Issuance Programme de AXA BANK BELGIUM (AXA BANK S.A./AXA BANK N.V., ou « AXA BANK ») et AXA BELGIUM FINANCE (NL) B.V. (« ABF(NL) », ensemble les « Emetteurs » et chacun un « Emetteur »), et pour les notes émises par ABF(NL), garanties par AXA BANK (le « Garant ») émises sous le régime Senior, a été complété par un Premier Supplément daté du 23 avril 2019.

Les objectifs principaux de ce Premier Supplément sont de donner des informations sur :

- La mise à jour par Moody's des perspectives de notations de crédit de AXA BANK BELGIUM.
- Autres développements récents : commentaires sur la performance de AXA BANK BELGIUM en 2018 et la mise à jour des perspectives des notations de crédit.

Une copie du Premier Supplément et du Prospectus de Base est disponible aux guichets de AXA BANK. Le supplément est disponible sous la forme électronique sur le site internet : www.axabank.be